

ECHO DES BRUYERES

« ...des informations rapides sur la vie de votre club »
GOLF DES 24 HEURES – LE MANS

N° 607 du 4 JUIN 2018



RESULTATS DU WEEKEND



Samedi 2 juin 2018 : CAP 2018

56 joueurs étaient présents
Les résultats sont en ligne

Tirage au sort :

Le double : Christian COTTAIS / Jean Paul BOUDET a gagné un lot de 2 places pour assister à la Ryder Cup 2018



GRAND PRIX

Pierre JOYAU 9^{ème} grand prix de St Cloud
Nicolas EYQUEM 1^{er} grand prix de Rennes
Louise DUMAY 14^{ème} sur 39 filles engagées en Ecosse
(compétition individuelle)

COMPETITIONS ET PROGRAMME DU MOIS DE JUIN

Samedi 9 juin 2018 : SCRAMBLE DES EQUIPES

- Le comité directeur souhaite fêter les résultats et succès des équipes masculines et féminines du golf des 24 heures. Nous vous proposons de participer le samedi 9 juin à un après-midi golfique amicale en compagnie des joueurs et joueuses de nos équipes.
Nous prolongerons cet après-midi par un cocktail dînatoire au cours duquel nos brillants joueurs des équipes hommes et dames seront fêtés.

Au programme : - 16h00 : shot gun 9 trous, scramble à quatre, un joueur d'équipe plus 3 membres du club tirés au sort.

- 18h30 : cocktail dînatoire

Conditions :

- accessible à tous les membres du club

Tarifs :

- Les joueurs et joueuses des équipes ayant participé aux déplacements ainsi que Yannick leur entraîneur sont invités par le club.

- membre du club : 15€ seulement tout compris (participation au cocktail, le complément est pris en charge par le club)

- conjoint, non-membre du club : 30€ (prix du cocktail) pour inscrire votre conjoint non membre merci de contacter l'accueil

Vous pouvez très bien participer au cocktail sans jouer le scramble de l'après-midi. Le but est de se retrouver le plus nombreux possible pour célébrer cet évènement marquant de notre vie associative. Tous les membres du club sont les bienvenus. Trois montées en division supérieure, ce n'est pas tous les ans que cela arrive alors ça se fête. Clôture des inscriptions jeudi matin.

Pour les membres du club, inscription en ligne. Il y a deux modules différents. L'un s'appelle « inscription au cocktail des équipes » l'autre « scramble des équipes ouvert à tous »

Mercredi 13 juin 2018. COUPE YANNICK SAILLOUR PRO SHOP

18 TROUS Shot gun à 10h30 (*vous pouvez constituer votre équipe de 4 joueurs*)

(Rendez-vous sur le putting green prêts à jouer à 10h00)

Pour les membres du club :

2 possibilités au choix :

Compétition (droit de jeu) – panier repas – buffet de remise des prix et ambiance essais : 25€

Compétition (droit de jeu) – panier repas – buffet de remise des prix – ambiance essais et dîner : 45€

Non membres du club :

Compétition (green fee + droit de jeu) – panier repas – buffet de remise des prix – ambiance essais et dîner : 95€

DU JEUDI 14 AU DIMANCHE 17 juin 2018 24 HEURES AUTOMOBILES **parcours fermé**

Dimanche 24 juin : COUPE JACUZZI

Départs en A Vous pouvez choisir votre créneau horaire : 1, 2 ou 3, mais pas vos partenaires

Sur votre téléphone portable ou votre ordinateur, ne pas utiliser les chiffres 0-4-5-6, chez nous, cela ne correspondant à aucun créneau.

Il faut choisir : **1** (8h30 à 9h50) **2** 10h à 11h20 **3** (11h30 à 12h50)

Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet : COUPE DES AGENTS MMA (compétition en A)

Vous ne pouvez jouer qu'un seul jour et la remise des prix a lieu le dernier jour pour l'ensemble de la compétition

Samedi : 2 créneaux

Il faut choisir : 10h30 à 11h00 ou 11h00 à 12h00 ou 9 trous à partir 12h

Dimanche : 4 créneaux

Il faut choisir : **1** 8h30 à 9h50 **2** 10h à 11h20 **3** 11h30 à 12h50 puis les 9 trous

Sur votre téléphone portable ou votre ordinateur, ne pas utiliser les chiffres 0-4-5-6, chez nous, cela ne correspondant à aucun créneau.

REGLES et REGLES LOCALES

Trou n°4, la zone engazonnée entre le départ et l'avant green est maintenant installée. Elle sera entretenue comme un rough. Dans les prochains jours cette zone sera renforcée par un apport d'engrais. L'alignement de piquets et de cordes qui borde le chemin qui mène au green sera supprimé. Rappel : ce chemin en revêtement naturel ne donne aucun dégagement selon les règles, on y joue la balle comme elle repose.

Trou N°5. Vous avez observé quelques dégâts sur la fin du fairway du 5 à droite. Ce sont les corneilles qui ont repéré dans cette zone de quoi faire un festin de larves de hannetons. Les règles de golf prévoient que des

dégâts occasionnés par des oiseaux sont des terrains en conditions anormales. Vous pouvez donc obtenir un dégagement sans pénalité en application de la règle 25-1. Plus tard dans la saison, d'autres zones subiront certainement le même sort, il vous suffira d'appliquer la règle même si la zone n'est pas marquée comme terrain en condition anormale.

On ne placera plus la balle, terminé la règle d'hiver qui autorise à marquer la balle lorsqu'elle repose sur le fairway et ce, à priori, jusqu'à l'automne prochain. Le fairway s'est bien densifié. Les prochaines compétitions se joueront donc en appliquant les règles de golf, c'est-à-dire sans placer la balle. Comme d'habitude il arrivera que la balle ne soit pas toujours parfaitement placée, surtout si elle sort de l'axe du fairway, ou si elle tombe dans une trace de club mal rebouchée par les joueurs précédents. C'est le même principe que pour les traces de pas dans les bunkers qui ont été mal ratissées, cela fait partie du jeu... Les zones susceptibles d'être améliorées par l'équipe terrain seront travaillées et mises en Terrain en Réparation (lignes blanches ou bleues). Régulièrement l'équipe terrain trouvera un peu de temps pour réensemencer les traces de clubs abimées exactement comme elle trouve le temps de ratisser les bunkers une ou deux fois par semaine.

Les nouvelles règles locales seront à l'affichage sur le tableau officiel dès que le marquage des zones en réparation aura été réalisé.

TERRAIN

Afin de respecter la réglementation en vigueur, nous vous annonçons en fin de semaine dernière que nous placerions samedi soir un traitement fongicide pour enrayer le développement d'un champignon nocif pour les gazons de nos greens. Pour l'instant la météo nous est plus favorable avec des nuits chaudes de l'ordre de 16° et le champignon a arrêté son développement pour le moment. Le traitement a donc été reporté à une date ultérieure. Les dégâts occasionnés par l'attaque de la semaine dernière sont sans conséquences graves pour le jeu et seront vite réparés.

OSEZ LE GOLF

Le samedi 30 juin « compétition OSEZ LE GOLF »

Inscrivez-vous auprès du secrétariat

Scramble à 4 sur 9 trous. Rendez-vous à 8h30. Départ en shot gun à 9h

A l'issue de cette compétition, le président du club, en compagnie de Yannick, remettra aux stagiaires sortant de la formule Osez le golf leur attestation de « PASS CARTE VERTE » autour d'un verre de l'amitié.

Toute la saison : LADIES GALERIES LAFAYETTE

Rendez-vous le lundi 11 juin et 18 juin – 25 juin

Chaque lundi, pas d'obligation de jouer TOUS les lundis.

Ouvert à toutes les dames - Départ réservé entre 9h51 et 10h36

Nous organisons tous les lundis des rencontres pour les dames leur permettant soit de jouer en compétition (comptant pour l'index), soit de faire un parcours amical.

Ces rencontres du lundi sont ouvertes à toutes les dames de tous index.

Vous jouez soit en partie amicale soit en compétition. En novembre, remise des prix générale avec repas en commun. Il n'est pas perçu de droit de jeu.

Tout au long de la saison, un repas en commun est prévu le premier lundi de chaque mois. Ce repas n'est pas obligatoire mais contribue à la bonne ambiance,

A la LADIES CUP... Tout est proposé, rien n'est imposé ! Venez participer nombreuses !

MID AMATEURS MESSIEURS

Du 20 au 24 juin 2018 6 sur le Golf de Ballan Miré (37)

Nathalie FOUSSIER retour

Du 29 juin au 1^{er} juillet sur le Golf de Dinard (35)

ECOLE DE GOLF

PREQUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE France

Le samedi 16 juin sur le golf de Sablé

Charles PECHABRIER – Alexandre LERAY – Karl REBERNIK – Dylan BEGIAC – Louise DUMAY – César GOUAULT – Augustin BARBE

Le Samedi 23 juin aura lieu « **LA FETE DE L'ECOLE DE GOLF** ». Compétition animation sur 9 trous rendez-vous à 14h pour un départ à 14h30 en shot.

Vous pouvez inviter un copain une copine voisin cousine ... à partager cette journée avec vous.

Le joueur confirmé tapera les longs et l'invité fera le putting

Remise des prix offert par le golf à 17h30.

Le Samedi 28 juillet aura lieu « **LA RYDER CUP DE MON ECOLE DE GOLF** ».

CHALLENGE de la Sarthe et Mayenne des école de golf Sarthe et Mayenne organisé par le comité départemental de golf au (x) date(s) suivante (s) (index inférieur ou égal à 36 à la date de clôture)

- le dimanche 10 juin sur le golf de SARGE (72) - date limite le jeudi 8 juin

- le dimanche 1er juillet sur le golf de SABLE (72) - date limite le jeudi 28 juin

- le dimanche 23 septembre sur le golf des 24 heures (72) - date limite le jeudi 20 septembre

HORAIRES

SECRETARIAT :

HORAIRES

Du LUNDI au DIMANCHE DE 9h00 à 12h15 et de 13h15 à **17H30**

*Les jours de compétitions le secrétariat et le pro shop fermeront avant l'heure habituelle afin de gérer au mieux la compétition l'accès sera limité aux compétiteurs pour le recording.

Suivant le temps et la fréquentation, le secrétariat pourra éventuellement ouvrir et fermer avant les heures indiquées ci-dessus.

BAR-SNACK : du lundi au dimanche de 10h30 à 18H00

RESTAURANT : du lundi au dimanche de **11h30 à 14h30**. Le mercredi snacking seulement.

VESTIAIRE et LOCAL A CHARIOTS : Lundi au Vendredi ouverture à 8h30 et fermeture à l'heure de fermeture du bar. Le samedi et le dimanche ouverture à 9h00.

Bon golf à tous